

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2020

Les phénomènes marquants en 2019

Un repli partiel des usages en espace privé

En 2018, la présence régulière de cannabis, de MDMA/ecstasy, et surtout de cocaïne (principalement sniffée) était observée dans les établissements festifs en centre-ville de Metz. En 2019, les stimulants y demeurent disponibles et accessibles : des poudres (cocaïne et MDMA) et comprimés (ecstasy) qui ont l'avantage d'être facilement transportés puis discrètement consommés (dans les toilettes souvent).

Cependant, le décès fortement médiatisé d'une femme de 42 ans en avril 2019 dans une boîte de nuit du centre-ville de Metz, avec suspicion d'usage récent d'héroïne et de cocaïne, a eu pour conséquence de renforcer la présence policière en centre-ville. Afin de s'adapter au risque accru de contrôle dans l'espace public et aux éventuelles conséquences judiciaires, certains usagers ont reporté leurs pratiques de consommation dans des lieux privés.

Dans ce cas de figure, les soirées sont rythmées par des sorties dans les bars, les boîtes de nuit, où divers alcools peuvent être consommés et des passages, souvent assez brefs, dans des appartements pour des sessions de consommations de cocaïne mais également de cannabis, de MDMA/ecstasy ou de GHB (plus rarement). À ces occasions,

chacun participe à hauteur « d'un billet » pour dédommager en partie l'acheteur. Ce « don » de produits s'inscrit en fait dans une forme plus large de « commerce » entre les hôtes et les invités, où la valeur engagée sous forme numéraire ou de produit est perçue par les parties comme une dette, de fait redevable de la fourniture ultérieure de produits.

Cocaïne : une diversification des usagers et du marché

Depuis 2014, le marché et les usages de cocaïne se développent en Grand Est comme ailleurs en France. Entre démocratisation et accessibilité accrue du produit, les profils d'usagers se sont diversifiés.

Qu'elle soit consommée de façon expérimentale ou plus fréquente, en contexte festif ou encore comme support à des obligations de performances et de compétitivité professionnelles, chez soi entouré d'amis ou seul, la cocaïne reste très présente dans les différents espaces observés en 2019.

L'usage de cocaïne basée et le recours à l'injection de cocaïne chlorhydrate concernent principalement les populations urbaines en grande précarité. Des pratiques de basage et le recours à la cocaïne fumée sont toutefois rapportés lors d'événements électro-alternatifs.



Les ventes de cocaïne en appartements occupés à cette fin se développent et les livraisons à domicile ou sur un lieu de rendez-vous sont désormais courantes. Par ailleurs, en 2019, les observateurs constatent à nouveau le recours à des promotions, ou des dons d'échantillons, autant de pratiques inspirées du marketing adoptées par les trafiquants. Le fractionnement des unités de vente, pratique de vente qui s'adapte aux ressources dont disposent les usagers, contribue à élargir la clientèle, évolution encore observée cette année.

Dans les soirées électro-alternatives, la vente de cocaïne est souvent organisée par des dealers indépendants, parfois usagers-revendeurs, qui détiennent quelques dizaines de grammes à écouler. D'autres réseaux, mieux organisés et sans attache avec « la fête », démarchent

leurs clients sur les parkings, à l'écart des scènes de danse et quittent les lieux dès que la marchandise est écoulee.

Le territoire lorrain n'est pas connu pour être le théâtre de transports fréquents de cocaïne par des mules. Mais, en 2019, ce type d'approvisionnement tend à augmenter. Principalement issues de la filière guyanaise, les mules repérées partent des aéroports parisiens et se dirigent vers les gares qui desservent les grandes villes de la région. Dans les affaires recensées en 2019, des hommes et des femmes entre 25 et 35 ans ont été interpellés pour avoir ingéré des ovules de cocaïne ou pour en avoir transportés dans des objets personnels ou dans les doubles-fonds de valises par exemple. Les quantités se situaient entre 500 g et 1,5 kg pour la plus importante.

Les prix des principales drogues observés à Metz en 2019

Produits		Prix	Tendance 2018/2019	Commentaires
Amphétamine (Speed)		Prix bas : 5 € Prix Haut : 20 € Prix courant : 10 €	→	Prix au gramme.
Buprénorphine haut dosage (BHD)		3-5 € le comprimé (20 € en Allemagne) 20 € la plaquette de 7 comprimés	→	Le trafic de Subutex® persiste dans l'espace de la marginalité urbaine. Sa forme générique est sensiblement moins chère mais également moins recherchée.
Cannabis	Herbe	Entre 8 et 20 €/g	→	Forte variabilité du prix selon la qualité, la nature ou l'importation (pour l'herbe) du produit.
	Résine	Entre 4 et 10 €/g		
Cocaïne		Prix bas : 45 €/g Prix haut : 120 €/g Prix courant : 80 €/g 0,1 g : 10 €	→	Grande variabilité des prix en fonction de la qualité et du territoire.
Héroïne		Prix bas : 12 €/g Prix haut : 50 €/g Prix courant : 20 €/g	→	Augmentation du fractionnement des doses.
Kétamine		Prix bas : 15 €/g Prix haut : 40 €/g Prix courant : 20 €/g		Possibilité d'achat en grosse quantité dans certaines soirées.
LSD		Prix du buvard : 10 € Prix à la goutte : 10 €	→	Son prix est stable depuis 3 ans.
MDMA/ecstasy	Ecstasy (comprimé)	Prix bas : 4 €/g Prix haut : 10 €/g Prix courant : 10 €/g	→	Grande disponibilité des comprimés moins de demandes de MDMA en cristaux ou poudre.
	Poudre/cristal	Prix courant : 30 à 40 €/g		
Méthadone		5 € le flacon de 40 mg	→	Prix constant depuis de nombreuses années. La méthadone fait l'objet de troc mais plus rarement de transactions financières.

Stabilité des observations concernant l'héroïne

Très disponible et de bonne qualité du fait de la proximité avec les filières d'approvisionnement des Pays-Bas, l'héroïne brune reste facilement accessible en Lorraine malgré la discrétion du trafic. Le gramme s'échange entre 30 et 50 € à Thionville, 12 et 30 € à Épinal et entre 10 et 40 € à Nancy et à Metz, en fonction de la qualité. Le prix courant reste inchangé dans la région (20 € le gramme). Alors que l'héroïne est réputée de meilleure qualité à Metz, des usagers ont cependant observé qu'en fin d'année sa qualité s'était nettement améliorée à Épinal. Les pratiques de fractionnement des quantités vendues, déjà observées en 2018, se sont renforcées en 2019. Désormais, comme pour la cocaïne, l'usager peut acheter en fonction de l'argent disponible et non plus seulement au gramme.

Dans les agglomérations de Metz, Nancy, Épinal, Briey et Thionville, les principaux points de vente se situent souvent dans des quartiers populaires, où le trafic s'effectue dans des appartements dédiés avec des horaires d'ouverture précis. En zones rurales, les usagers d'héroïne se déplacent pour leur approvisionnement vers les pôles urbains ou bien se rendent directement aux Pays-Bas comme c'est le cas dans le nord meusien ou une partie de la Meurthe-et-Moselle, on observe également que le prêt d'appartements par des usagers pour abriter la livraison d'héroïne s'y accroît.

En espaces festifs, l'héroïne est peu visible et peu disponible. Toutefois, des usages par voie fumée sont plus régulièrement observés lors d'événements électro-alternatifs.

Un renouvellement des organisateurs et des soirées alternatives

Le nombre de *sound systems* actifs (groupes ou associations assurant l'organisation et la sonorisation d'un événement musical) recensés en Lorraine se maintient depuis quelques années entre 25 et 30. La baisse observée en 2018 est compensée en 2019 par la création de nouveaux collectifs qui assurent le renouvellement des soirées. Ces *sound systems* font face à leurs difficultés en mutualisant leurs moyens humains et financiers pour monter les « murs de sons » à plusieurs, comme l'an passé, et mieux s'informer afin d'éviter d'éventuelles actions policières (saisies de matériel de sonorisation, verbalisations, interpellations, etc.). Globalement, il règne une bonne entente entre les *sound systems* lorrains. Leurs capacités à innover pour mutualiser leurs ressources illustrent leur envie de préserver des soirées conformes à leurs valeurs. *Sound systems* alsaciens et lorrains continuent à organiser des soirées ensemble et s'associent parfois à des partenaires belges ou hollandais : 10 soirées en 2019 étaient organisées conjointement.

Pour une écrasante majorité, les free parties se sont déroulées en extérieur. Teuffeurs et organisateurs

gardent en effet une préférence pour les « coins de nature » où ils bénéficient de grands espaces impliquant moins de problèmes liés aux nuisances sonores et offrant une grande liberté de consommer. En revanche, les terrains accessibles, surexploités, sont devenus rares et les propriétaires frileux à la perspective d'éventuelles locations. De plus, en extérieur, il est plus difficile pour les organisateurs de gérer les participations aux frais (PAF) qui permettent avant tout de financer de futures soirées. Certains ont demandé et obtenu les autorisations préfectorales, d'autres organisateurs s'en sont abstenus. Ils s'installent alors sur de petits terrains privés et sont particulièrement vigilants à maintenir les lieux propres.

Déjà observées en 2018, des soirées plus intimistes rassemblent des habitués des « free » qui cherchent à contourner la répression et les forces de l'ordre. Les invitations se distribuent de bouche-à-oreille sans publicité directe (d'où la consigne « *no facebook, no pub* ») et touchent un public restreint, coopté.

Diversification de l'offre et mobilité croissante des trafiquants

L'offre multi-produits (possibilité d'achat de plusieurs produits auprès d'un même vendeur) se renforce encore cette année et il devient rare qu'un trafiquant ne propose qu'une seule substance. Les informations recueillies auprès de l'ensemble des services d'application de la loi convergent sur ce point, comme l'indique un membre de ces services : « les offres sont de plus en plus hétéroclites, on a à la fois tout ce qui est dérivé de cannabis et on a en même temps de la cocaïne et de l'héroïne ».

Dans les pôles urbains lorrains, les marchés sont généralement tenus par plusieurs réseaux qui couvrent aussi bien les centres-villes que les quartiers périphériques. Certains vendeurs appartenant à ces réseaux se déplacent en zones rurales pour livrer une clientèle restée sur place et s'adaptent à leur demande en termes de produits et de quantités.

Le développement des dispositifs de vidéosurveillance dans l'espace public, couplé à des conventions de participation citoyenne¹, notamment pour la surveillance en milieu rural, ont progressivement modifié le fonctionnement des réseaux de trafic en permettant une meilleure identification de leur territoire d'implantation et de leurs acteurs. Cependant, loin de mettre un terme à l'activité de ces réseaux, les actions en matière de répression ont eu pour effet de les déplacer et de renforcer la mobilité des jeunes vendeurs qui sont employés par les réseaux de trafic de différents quartiers, voire de différentes villes.

1. « Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier » <http://www.moselle.gouv.fr>



Développement des usagers-vendeurs indépendants

Parallèlement aux réseaux de trafics à l'organisation pyramidale très structurée et reposant sur une division du travail précise (entre guetteurs, rabatteurs, vendeurs, etc.), une multitude d'usagers-vendeurs se déplacent sur les lieux de deal (à l'étranger ou dans la région) ou s'approvisionnent sur Internet, pour de petites et moyennes quantités. C'est notamment le cas d'usagers-vendeurs meusiens qui se rendent aux Pays-Bas pour acheter de l'héroïne. Un véritable trafic « de fourmis » est opéré par des usagers qui cherchent à se fournir en produit de bonne qualité. Ce mouvement d'usagers-vendeurs « importateurs » est observé depuis de nombreuses années mais le Parquet de Metz note l'augmentation du nombre de vendeurs indépendants :

« Des gens qui ne sont pas inscrits dans un trafic organisé mais qui vont récupérer des produits sur Internet et se mettre à vendre des stupéfiants sur des petits trafics locaux. [...] » (GF Application de la loi)

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic.

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars). Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Metz, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Grand Est, est confiée au CSAPA Les Wads-CMSEA.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Relecture : Michel Gandilhon, Clément Gérome, Maitena Milhet, Carine Mutataji, Ivana Obradovic, Caroline Protais

Remerciements : Angélique Kummerer, Aurélien de Marne, Thibaut Brück et Florian Muratori, nos responsables d'observations.

Sylvie Balteau, Benoît Boulay, Marie-Pierre Buffard, Mathieu Francart, Grégory Georgel, Philippe Haffner, Togba Pivi, Marius Renaud, Marie Galy, Youcef Touhardji, Philippe Vilmain, Abdelnour Lemhechheche, Camille Muller, Alison Lièvre, Delphine Streit-Chevalier, Nastasia Humbert, Camelia Năili, Sophia Benabdallah, Morgane Zanelli, nos informateurs CSAPA/CAARUD.

L'Agence Régionale de Santé Grand Est pour son soutien financier au dispositif régional.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © CMSEA]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CMSEA

20, rue Gambetta
57000 Metz
Tél. : 0387751528
trend@cmsea.asso.fr